



## MESSAGE A LA NATION

Congolaises et Congolais,

Mes chers compatriotes,

J'ai voulu à présent m'adresser à vous, et à vous seuls.

En effet, dans très peu de temps auront lieu les élections générales dont l'élection présidentielle dans notre pays. La République démocratique du Congo a, donc, rendez-vous avec la démocratie, c'est-à-dire avec elle-même.

Cependant, notre pays subit de grands désordres, désordre sécuritaire, désordre démocratique, désordre économique, désordre budgétaire, désordre social, qui entraînent d'autres désordres que je ne saurais pas citer. Nous avons donc affaire à un pouvoir enfermé dans ses certitudes erronées, qui a touché à tout sans rien régler.

Par ailleurs, comme je l'ai toujours dit : on ne peut pas critiquer le pouvoir financier, tout en le laissant continuer ses pratiques odieuses. On ne peut pas développer la République démocratique du Congo en imposant les lois libérales qui la fragilisent davantage. Pire encore, on ne peut pas se dire socialiste en gérant la res public sur base de l'anti socialisme. On ne peut pas se dire socialiste démocrate en instaurant un Etat de non droit et en installant le clivage entre congolais comme cela n'a jamais été avant son règne.

De ce fait, on ne gouverne pas en opposant les jeunes aux plus âgés, les travailleurs aux chômeurs, les congolais de père et de mère aux congolais de père ou de mère, des congolais aux étrangers ayant choisi le Congo comme leur seconde patrie. On ne préside pas la République démocratique du Congo sans porter haut ses valeurs et son identité, qui ont fait l'admiration du monde, qui sont notamment l'hospitalité et surtout la tolérance.

Il est temps, il est grand temps que les choses changent vraiment.

Je veux rendre à la République démocratique du Congo sa moralité, son ordre et son unité.

Je veux redonner à chacun le goût d'un nouvel avenir et l'envie d'un destin en commun comme un peuple, le peuple congolais.

**En conséquence, j'ai décidé de proposer ma candidature à l'élection présidentielle prochaine.**

Incontestablement, la République démocratique du Congo connaît des heures difficiles. Mais je suis déterminé à me battre de toutes mes forces pour lui redonner, avec vous, le peuple, un nouvel avenir. Il n'est pas de plus beau combat, il n'est pas de mission plus noble dit-on.



Je vous le dis en m'appuyant sur ce que j'ai de plus cher, les valeurs transmises par ma famille : la morale, l'amour, le respect, la loyauté, la dignité, le sens de la justice, de l'ordre et l'unité. Je puise ma force dans mes convictions de toujours, celles du socialisme, celles de la social-démocratie et celles des réformes.

Congolaises et Congolais,

Mes chers compatriotes,

Il y a un couac.

Nous sommes dans un pays où les antivaleurs sont devenues la règle et les valeurs l'exception. Il nous a été imposé un système où c'est le plus grand tricheur à une élection qui est le gagnant. De ce fait, l'élection n'est plus une démonstration de l'attachement du peuple aux idées qu'on incarne mais plutôt une démonstration de la capacité que l'on a de truquer.

Nous devons mettre terme à cela.

Ce sera la première mission de moralisation de l'espace public que nous aurons en tant que peuple, détenteur de la souveraineté en vertu de l'article 5 de la constitution de notre pays. Pour y arriver, nous serons, éventuellement, dans l'obligation d'user de l'article 64 de la loi fondamentale de notre pays comme l'ont fait notamment le peuple américain en 1779, le peuple français en 1789 et le peuple arabe du nord de l'Afrique et du Moyen-Orient en 2011.

Soyons prêts.

En effet, nous sommes devant un individu ou un groupe d'individu qui a décidé de confisquer notre pouvoir de désigner librement nos dirigeants en concoctant une parodie d'élections générales.

De ce fait, ils ont décidé de rendre monocolore le bureau de la commission électorale nationale indépendante, organe ayant l'organisation des élections dans ses attributions, par conséquence, la proclamation des résultats provisoires :

- Bien que la loi ait prévu un quota pour l'opposition dans ce bureau, ils ont préféré y insérer des personnes appartenant jadis à l'opposition mais non envoyées par celles-ci notamment le député MANARA et Monsieur Agée MATEMBO.
- Ils y ont même inséré une personne ayant déjà quitté officiellement l'opposition, le député MONISI qui ensemble avec le député Albert Fabrice PUELA avaient fait allégeance au pouvoir en adhérant à l'union dite sacrée de la nation avec pour conséquence la nomination de ce dernier au gouvernement actuel au poste de ministre des droits humains, poste qu'il occupe jusqu'à ce jour. 7



Cette situation fait en sorte que le processus électoral ait aucun crédit au niveau organisationnel par manque de légalité et de légitimité dans le chef des animateurs avec pour premier problème, la non fiabilité du fichier électoral et le refus catégorique du bureau monocouleur de la commission électorale nationale indépendante de procéder à l'audit du fichier par un organe indépendant et internationalement reconnu.

Aussi, ils ont décidé d'ôter à l'opposition sa place à la cour constitutionnelle, organe en charge du traitement des contentieux électoraux pour l'élection présidentielle et législative nationale ; qui est par conséquent, l'organe ayant pour compétence de proclamer le résultat définitif de l'élection présidentielle et législative nationale.

Il sied de rappeler que :

- La cour constitutionnelle est composée de neuf (9) juges dont trois (3) sont issus du parlement ;
- Lors de l'installation de la cour constitutionnelle, en 2015, la pratique démocratique a voulu que l'un de ces trois juges soit issu de l'opposition et les deux autres de la majorité ;
- De cette pratique, le Professeur Felix VUNDUAWA TE PEMAKO sera proposé par le Patriarche Léon KENGO WA DONDO, représentant de l'opposition aux concertations co-présidées par le président de l'assemblée nationale honoraire Aubin MINAKU et lui-même, pour représenter l'opposition à la cour constitutionnelle ;
- Après la nomination de VUNDUAWA au poste de 1<sup>er</sup> Président du Conseil d'Etat, le Sénateur MONGULU le remplacera toujours pour le compte de l'opposition ;
- Cependant, après le décès du Sénateur MONGULU, la majorité décidera contre toute attente de le remplacer par l'un de leurs après une sortie en salle de plénière de l'opposition à titre de protestation.

3

Cette situation dérange la loyauté de la cour constitutionnelle qui doit être l'arbitre final du processus électoral. Il faut signaler que la cour constitutionnelle est le juge de la sincérité des élections.

Après plusieurs revendications, cet individu ou ce groupe d'individus décide de faire la sourde d'oreille.

Le souverain primaire devient, donc, le dernier rempart.

**C'est pourquoi, je vous demande d'exiger, par des actions de terrain que nous mènerons ensemble :**



- Le remplacement de messieurs MANARA, MATEMBO et MONISI par des personnes ayant le quitus de composantes légalement ayant droit à ces postes ;
- La régularisation de la situation de l'équilibre à la cour constitutionnelle en désignant dans l'opposition, tout en maintenant l'équilibre géographique, le juge qui devra remplacer Mr Corneille WASENDA, issu du parlement et presque fin mandat.

Sans le respect à ces exigences par cet individu ou ce groupe d'individus, nous, peuple congolais, nous devons refuser l'organisation des élections parce que, d'après tout, c'est pour nous qu'elles sont organisées.

Voilà pourquoi, j'ai décidé de ne pas déposer ma candidature à l'élection présidentielle sous ce forma pour apporter mon soutien à ce combat que nous devons mener ensemble, dès que le problème de la méfiance sera résolu et le pouvoir rendu au peuple congolais, souverain, je déposerai en bonne et due forme cette candidature pour qu'ensemble, nous entamons la deuxième mission de moralisation de l'espace public de notre pays, la République démocratique du Congo.

Je suis enthousiaste à l'idée d'aller à la rencontre de vous tous pour ces différentes missions que nous nous sommes données pour une vraie démocratie et un réel Etat de droit.

Je veux plus que tout rassembler, rassembler aujourd'hui les femmes et les hommes qui aspirent au renouvellement, à la moralisation, à l'unité et bien entendu à l'organisation de notre chère république à qui je fais appel solennel de venir me rejoindre pour que demain nous puissions rassembler la nation toute entière.

4

Avec votre soutien, avec votre confiance, je prends aujourd'hui devant vous l'engagement d'une victoire prochaine.

Que Vive la République !

Que Vive la démocratie !

Et Que Vive le Congo !

Me Patrick CIVAVA MBASHA ECIBEGEZA

Votre dévoué